



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

musée du Louvre

Question écrite n° 53179

Texte de la question

M. Jean-Pierre Brard attire l'attention de M. le ministre de la culture et de la communication sur la suppression de la gratuité de l'entrée au musée du Louvre sur présentation de la carte délivrée par la Maison des artistes. Cette mesure, qui va toucher des professionnels dont la situation est souvent modeste ou précaire et pour lesquels les musées constituent un lieu de formation continue et parfois de travail, a suscité une vive et légitime émotion. Il lui demande en conséquence s'il entend créer les conditions d'un retour à la gratuité des entrées pour les artistes détenteurs de la carte de la Maison des artistes.

Texte de la réponse

L'honorable parlementaire a appelé l'attention de M. le ministre de la culture et de la communication sur les tarifs appliqués par le musée du Louvre aux artistes détenteurs de la carte de la Maison des artistes. Poursuivant une simplification de sa grille tarifaire, le Louvre s'est proposé récemment de rassembler une dizaine de catégories bénéficiaires de conditions d'accès privilégiées et jusque-là dispersées : il est proposé aux visiteurs relevant de ces catégories une carte unique Louvre-Professionnels donnant droit notamment, pendant une année, à l'accès gratuit, illimité et sans attente aux collections permanentes et aux expositions temporaires. Sachant qu'il ne s'agit pas de publics en difficulté, mais pour l'essentiel de personnes en activité dont l'exercice professionnel exige de multiples visites du musée, le prix de cette carte reste modique : actuellement 30 EUR, soit l'équivalent de moins de quatre visites payantes. En outre, à la suite de la signature d'une convention avec la Maison des artistes, la gratuité a été offerte sur présentation de la carte professionnelle délivrée par la Maison des artistes. En effet, cet accord de partenariat prévoit notamment la participation active de cet organisme et de ses adhérents, aux initiatives pédagogiques du musée en matière d'art contemporain.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Pierre Brard](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (7^e circonscription) - Député-e-s Communistes et Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 53179

Rubrique : Patrimoine culturel

Ministère interrogé : culture et communication

Ministère attributaire : culture et communication

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 14 décembre 2004, page 9833

Réponse publiée le : 1er mars 2005, page 2178